



TRANSPORT DE PROXIMITE

réservé aux personnes âgées et à mobilité réduite

Ce service est mis en place par la Ville de Marly et le CCAS pour permettre aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite de faire leurs courses, se rendre au marché de Valenciennes le mercredi ou à leurs rendez-vous médicaux...

Qui peut en bénéficier ?

Ce service est destiné aux personnes de 65 ans et plus ainsi qu'aux personnes en situation de handicap titulaires de la carte d'invalidité à 80 % ou d'une carte « station debout pénible ».

Quand ?

Ce service est assuré :

Lundi : de 14h00 à 17h00

Mardi : de 08h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00

Mercredi : de 08h30 à 12h00

Jeudi : 08h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h00

Vendredi : 08h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h00

Comment en profiter ?

Les inscriptions se font au C.C.A.S. auprès du Pôle Séniors, Place Gabriel Péri, du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30

Pièces à fournir :

- Une photo d'identité récente
- Carte d'identité
- Carte d'invalidité
- Carte « station debout pénible »
- Adresse et n° de téléphone
- Nom, adresse et n° de téléphone d'un référent
- Dernier avis d'imposition ou de non-imposition
- Assurance Responsabilité Civile



A quel prix ?

PERSONNE SEULE			COUPLE		
Ressources annuelles	Déplacement dans Marly	Déplacement extérieur	Ressources annuelles	Déplacement dans Marly	Déplacement extérieur
<8 907 €	1 €	2 €	<14 180 €	1 €	2 €
De 8 907.01 à 15 540 €	1.50 €	2.50 €	De 14 180.01 € à 31 070 €	1.50 €	2.50 €
De 15 540.01 à 20 000 €	2 €	3 €	De 31 070.01 € à 35 000 €	2 €	3 €
> 20 000 €	2.50 €	3.50 €	> 35 000 €	2.50 €	3.50 €

Un aidant vous accompagne ? Le même tarif que le vôtre est appliqué !

Un règlement a été établi afin de garantir aux usagers un service de qualité.

Les personnes utilisant ce moyen de transports, tout comme le chauffeur s'engagent à le respecter.

Ce règlement sera lu et approuvé, lors de l'inscription.

Informations, inscriptions et réservations :

03.27.23.99.24

06.89.25.49.43

ccas@marly.fr